

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (43734)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (43734)	Jury par défaut	Tous les candidats	8		

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats en français, en LV, en disciplines sanitaires, médicosociales ou SES le cas échéant.	Notes obtenues au lycée ou au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthode de travail, capacité à l'oral, qualités rédactionnelles	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Rigueur, capacité d'organisation	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	autonomie, implication, capacité à s'organiser, esprit d'équipe, ouverture aux autres	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	comportement, assiduité	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Capacité à s'investir dans les apprentissages et dans l'établissement.	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations et qualité du projet	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités extra-scolaires	Activités présentées sur la fiche avenir, l'onglet activités et centres d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et société (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)

- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'admission a examiné les candidatures à partir du projet de formation, des indications présentées dans les activités et les centres d'intérêt, des appréciations de la fiche avenir et des informations des bulletins de classe de première et de terminale et la fiche de suivi de réorientation pour les étudiants.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent prendre le plus grand soin dans la rédaction du projet de formation et le renseignement des activités et centres d'intérêt. Les renseignements portés à la connaissance de la commission doivent être personnels et non le résultat d'un processus rédactionnel de l'intelligence artificielle.

Signature :

Véronique DESPORT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Sainte Marthe Chavagnes